SONDAGE

Enquête : satisfaction liée à la couverture mobile

04 MAI 2022

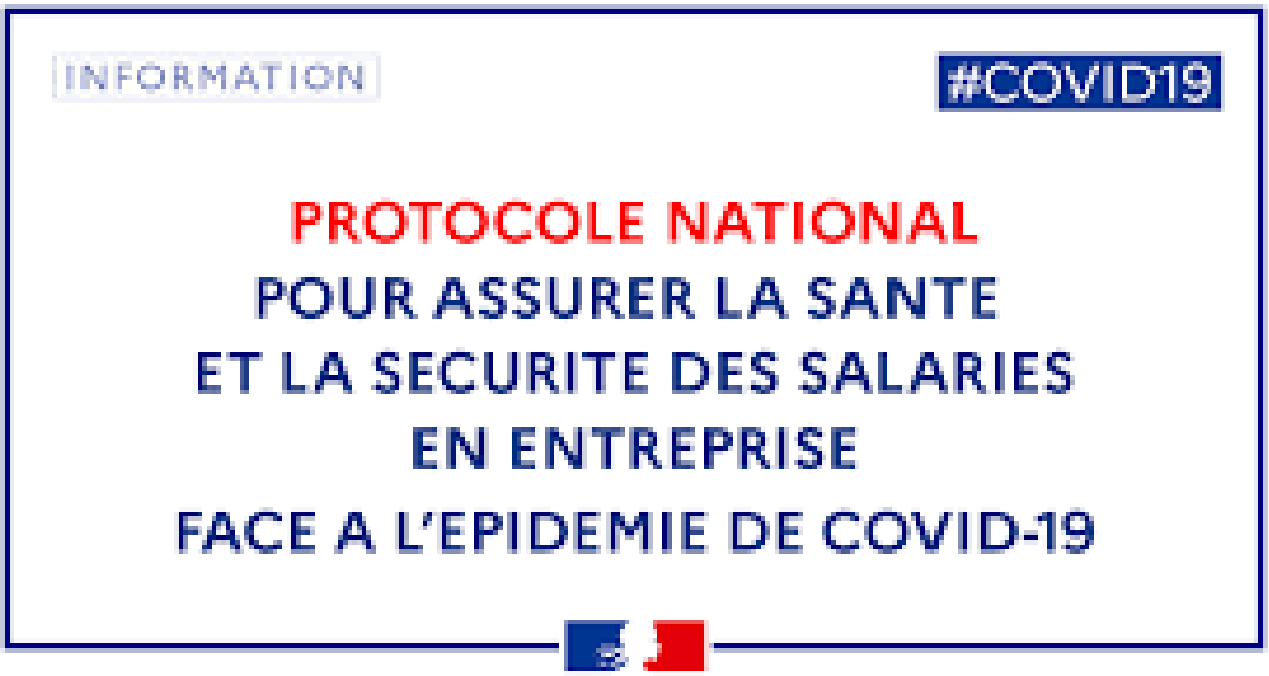

L'autorité de régulation des communication électroniques (ARCEP) souhaite dresser un état des lieux du niveau de satisfaction et des besoins résiduels liés à la couverture mobile des TPE – PME.

Pour cela il faut compléter le document Word ci-joint et le renvoyer **au plus tard le 13 mai** à l'adresse suivante : bbarbet@cpme.fr

Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions du document.

Télécharger le questionnaire